

Annexe 7 : Conduite à tenir lors d'un événement biologique ou chimique

Fiche à destination des responsables de sécurité et de sûreté des ERP



CONDUITE A TENIR LORS D'UN ÉVÉNEMENT BIOLOGIQUE OU CHIMIQUE

Fiche pratique à destination des responsables de sécurité et de sûreté des établissements recevant du public (ERP)

(Fiche actualisée en date du 7 mai 2019)

Cette fiche décrit les bons réflexes à adopter en cas de survenue d'un événement de type biologique ou chimique au sein d'un ERP afin de limiter au maximum le nombre de victimes et de préparer au mieux l'arrivée des services spécialisés. Elle ne vise pas à faire de chaque agent de sécurité un spécialiste des risques biologiques et chimiques. Elle vient en complément de la fiche de sensibilisation du grand public sur cette thématique déjà accessible sur le site du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/partage/10904-que-faire-en-cas-d-exposition-a-un-produit-toxique-ou-contaminant-reagir-attaque-chimique>

- Les criminels et les terroristes ont démontré leur capacité à fabriquer des explosifs ou des substances chimiques en utilisant des produits chimiques courants.
- La fabrication et la volonté des terroristes à utiliser des armes biologiques ou chimiques est aujourd'hui avérés. Plusieurs tentatives d'attentats ont été déjouées par les autorités ces dernières années :
- Été 2017** : arrestation d'un individu préparant un attentat chimique en Australie ;
- Mars 2018** : tentative d'assassinat au novitchok au Royaume-Uni ;
- Mai 2018** : découverte de tutoriels de fabrication d'explosifs et de ricine (toxine) lors d'une perquisition en France ;
- Juin 2018** : découverte d'un laboratoire clandestin de production de ricine en Allemagne.
- Novembre 2018** : arrestation en Italie d'un suspect souhaitant commettre un attentat à la ricine.

En cas d'événement de nature biologique ou chimique, une bonne organisation préalable de vos établissements ainsi qu'une réaction adaptée de vos personnels peuvent sauver des vies.

1

Généralités sur la menace biologique et chimique



La menace biologique se caractérise par l'utilisation de deux types d'agents :

- les agents infectieux (virus, bactéries, champignons). Ils peuvent être :
 - **contagieux**. Quelques agents suffisent alors pour provoquer une épidémie si la maladie n'est pas détectée à temps ;
 - **peu ou pas contagieux (bacilles du charbon)**. Ces agents peuvent exceptionnellement se transmettre lorsqu'ils sont, par exemple, sous forme de poudre fine volatile. La dispersion initiale peut passer inaperçue. La maladie se déclare alors après une période d'incubation pouvant aller de un à dix jours, compliquant d'autant plus l'identification de son origine.
- les toxines sont des substances toxiques produites par des organismes vivants (ricine par la graine de ricin, toxine botulique par le bacille *clostridium botulinum*). Elles peuvent être :
 - inhalées par les voies respiratoires, leur action nocive peut alors survenir en quelques minutes ;
 - ingérées par voie alimentaire ou hydrique, leur action peut survenir en quelques heures, voire davantage. La survie des personnes intoxiquées tient alors essentiellement à l'identification très rapide de l'agent et, souvent, à l'administration, en extrême urgence, du traitement adéquat.



La menace chimique est liée à l'utilisation de produits toxiques qui sont inhalés par les victimes (gaz ou aérosols de fines gouttelettes), qui pénètrent à travers la peau ou qui sont ingérés (aliments, boissons).

Si leur action est généralement rapide (quelques secondes à quelques minutes), ils peuvent toutefois entraîner des effets secondaires très graves qui n'apparaissent que plusieurs heures après l'agression (phosgène, chlore, etc.).

Certains de ces produits sont très répandus dans l'industrie (chlore, cyanures), d'autres sont uniquement fabriqués à des fins offensives (sarin, yperite, etc.).

Si certains toxiques se dispersent assez rapidement (acide cyanhydrique, chlore), d'autres, moins volatiles, sont dits « persistants » et peuvent maintenir le danger pendant plusieurs heures, voire plusieurs jours. Ces derniers sont généralement « contaminants » : ils se déposent sur le corps, les vêtements, les objets et peuvent se transférer d'une personne à l'autre.



CONDUITE A TENIR LORS D'UN ÉVÉNEMENT BIOLOGIQUE OU CHIMIQUE

FICHE PRATIQUE À DESTINATION DES RESPONSABLES DE SÉCURITÉ

(Fiche actualisée en date du 7 mai 2019)

2

Un événement biologique ou chimique, qu'il soit intentionnel ou accidentel, peut être détecté par l'**observation concomitante de certains indices** (odeur inhabituelle, déversement d'une substance liquide, nuage de fumée, etc.) et de **symptômes identiques sur plusieurs personnes**. Sans disposer de matériel de détection spécifique, cette concomitance d'indices et de symptômes doit alerter et pousser les agents de sécurité d'un ERP à réagir afin de limiter au maximum le nombre de victimes. Le tableau ci-dessous récapitule :

- les principaux symptômes aisément détectables chez une personne soumise à l'action d'un agent biologique ou d'une substance chimique ;
- les principales actions à réaliser afin limiter le nombre de victimes et préparer l'arrivée des services de secours spécialisés.

ÉLÉMENTS D'ALERTE

LES SYMPTOMES : OBSERVÉS SUR PLUSIEURS PERSONNES À LA FOIS, ILS DOIVENT VOUS ALERTER

- Angoisse, agitation
- Chute brutale
- Tremblements, convulsions, crampes
- Suffocation
- Difficulté pour respirer
- Toux
- Larmoiements, sueurs
- Douleur aux yeux
- Écoulement nasal et/ou salivaire
- Irritation, brûlure de la peau
- Sensation de brûlure, de douleur
- Sensation de poids sur la poitrine
- Sensation de brûlure dans la gorge
- Douleur abdominale
- Nausées, vomissements
- Diminution du diamètre de la pupille

PRINCIPALES ACTIONS À RÉALISER

ALERTEZ LES SECOURS

- Alerte, ou demandez à votre poste de sécurité d'alerter les services de secours (18, 15 ou 112).
- Donner, si possible, un bilan d'ambiance à votre service de sécurité et décrivez-lui succinctement la situation (contexte et symptômes observés, gravité et ampleur de ces symptômes, nombre et état des victimes).

PROTÉGER / RASSURER LE PUBLIC

- Faites évacuer le public de la zone soumise à un risque et guidez le vers un point de regroupement identifié, si possible aéré.
- Evitez que d'autres personnes non exposées ne viennent dans la zone concernée.
- Demandez aux personnes de limiter les contacts entre elles, de ne pas boire, manger ou fumer.
- Tentez de limiter les phénomènes de panique en rassurant les victimes et les personnes dans l'attente des secours.

PRÉPARER L'ARRIVÉE DES SECOURS

- Coupez les systèmes de ventilation et de climatisation propres au bâtiment touché afin de limiter la diffusion d'air vicié.
- Encouragez les victimes à rester sur place, au point de regroupement.
- Faites retirer les vêtements (manteau, blouson, pantalon, etc.) présentant des tâches de contamination (liquide/poudre).
- Si vous pensez être contaminé, signalez-vous aux services d'incendie et de secours ou au service d'urgence et réanimation (SMUR).

51, boulevard de La Tour-Maubourg
75700 Paris SP 07
01 71 75 80 11
sgdsn.gouv.fr



Maquette : P&G graphique, fabrication, imprimerie : SG&A/DEGS - Avril 2019.